



Bénin



Burkina Faso



Niger

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

PROJET MEKROU - Soutenir le développement du tourisme durable et vert dans le Parc W du Bénin

Le tourisme durable, en particulier dans les pays en développement, est promu par la Convention sur la biodiversité et est inclus dans les Objectifs du Développement Durable (Objectif 15, UN, 2015). La mise en œuvre du programme Agenda 21 contribue également à la promotion du tourisme durable (UN, 2012). Les parcs naturels en Afrique constituent des atouts naturels qui jouent un rôle essentiel dans le bien-être des populations locales grâce aux différents services écosystémiques qu'ils génèrent. Ceux-ci drainent chaque année un flux significatif de visiteurs qui en font également des atouts économiques; d'où la nécessité de préserver leur biodiversité. L'évaluation économique de la valeur récréative de ces actifs naturels peut contribuer à estimer une valeur plus concrète de ces services souvent difficiles à appréhender et ainsi, appuyer/stimuler la prise de décision en matière de protection leur biodiversité et leur développement durable. Cette fiche présente les caractéristiques principales du tourisme dans le Parc W qui se situe dans l'Afrique de l'Ouest, l'estimation de sa valeur écologique et récréative, pour enfin donner des recommandations pour un développement du tourisme vert et durable.

Le parc W

Le parc W est une réserve naturelle protégée d'importance de l'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. Cet espace est un atout écologique exceptionnel qui couvre une surface de 10 300 km². Il a été créé en 1954 et est inscrit sur les listes des sites RAMSAR et des sites UNESCO du patrimoine mondial.



Le parc héberge un grand nombre de mammifères, d'espèces d'oiseaux ainsi que d'espèces végétales. En raison de cette richesse écologique, le parc W est une destination touristique importante dans la région avec une moyenne de 3000 visiteurs par an, sur la période 2010-2015, selon le Centre National

de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF).

Le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne et le Partenariat de l'Eau du Bénin ont procédé à un sondage des visiteurs et résidents proches du parc W pendant la période de Février à Mars 2015. Dans le cadre de cette enquête, 191 personnes ont été interrogées dont 52 visiteurs, 139 habitants des villages des alentours au Bénin. Cette enquête a permis la collecte d'information sur l'infrastructure/services du parc W ainsi que les coûts associés à sa visite. La valeur des écosystèmes du

parc a été évaluée grâce à une méthode d'évaluation contingente (Garrabé, 2017) et l'estimation de sa valeur récréative avec la méthode dite « des coûts de voyage » (Brahic &Terreaux, 2009).

Résultats principaux

- Plus de la moitié des visiteurs interrogés visitaient le parc W pour la première fois, quand la majorité des résidents se rendent dans le parc entre 1 à 5 fois par an. Toutefois, 41% des résidents avoisinants déclarent ne jamais voir visité le parc W. En moyenne, le séjour des visiteurs est de 4.18 jours quand les résidents restent moins de 3 jours (2.77). Les visiteurs utilisent une voiture privée, l'avion, et l'autobus comme moyen de transport. Les résidents, pour leur part, se déplacent principalement en camion, bus, voiture privée ou moto.
- Les résidents estiment que les conditions environnementales du parc sont bonnes (31% comme « excellentes » et 36% « bonnes ») et sont fortement en faveur de la protection du parc et de ses ressources en eau (96%). Cependant, les infrastructures de tourisme sont considérées négativement avec 32% les considérant comme « pauvres », et 20% « très pauvres ».
- Les visiteurs estiment les services touristiques du Parc W relativement positivement, avec 42% les qualifiant de « bons », et 38% de « acceptables ». Les activités récréatives proposées sont jugées « bonnes » pour presque 29% des visiteurs et « acceptables » pour 34.6 % d'entre eux. 52% des visiteurs considèrent comme « pauvres » et 29% « très pauvres » les infrastructures d'accès au parc W.
- Les activités les plus populaires sont : l'observation de la faune (100% visiteurs, 98.8% résidents), des oiseaux (82.7%visiteurs, 81.7% résidents) et de la flore (84.6% visiteurs, 90.2% résidents).
- La dépense moyenne par visite est: de 1291 euro pour les visiteurs internationaux, de 108.5 euro pour les visiteurs régionaux et de 8.4 euro pour les résidents. Le poste de dépense le plus élevé est celui des « billets d'avion » (67%), suivi par le « transport local » (11%), le « logement » (11%), la « pension et nourriture » (6%), le « droit d'entrée » (1%) et le « guide » (1%).
- 80.8% des visiteurs et 92.8% des résidents interrogés seraient d'accord pour payer plus cher le billet d'entrée, dans le cas où cette somme additionnelle contribuerait à la protection des ressources naturelles du parc W.
- Le montant estimé supplémentaire sur le coût du billet par résident et par visite est de 650 CFA (0.99 euro) et pour les visiteurs de 1 546 CFA (2.36 euro). Par extension du nombre moyen de visiteurs par an, le montant total dégagé est estimé à 1 950 000 CFA (2 973 euro) par an pour les résidents et 4 638 000 CFA (7 070 euro) par an pour les visiteurs. Cette évaluation monétaire reflète la valeur de la protection des écosystèmes du parc W pour les résidents béninois et ses visiteurs.

Recommandations

- La richesse de la biodiversité et les écosystèmes du parc W sont reconnues tant bien pour les visiteurs que les résidents des alentours. La protection de cette ressource écologique leurs est importante au point de consentir majoritairement à payer un montant supplémentaire au billet d'entrée pour sa préservation (2.36 Euro/ visiteur et 0.99/résident).
- Les activités d'observation de la faune et de la flore sont et doivent rester le cœur de la stratégie et de l'offre touristique du parc W (les activités aquatiques, archéologiques ou culturelles étant moins sollicitées par les visiteurs).

- Une augmentation du flux touristique suppose en priorité l'amélioration de l'accès, la sécurisation et le renforcement des infrastructures de séjour dans le parc.
- La valeur estimée des services écosystémiques rappelle que la préservation de la biodiversité du parc W doit être prise en compte dans les stratégies de gestion et de développement touristique.

Le Projet Mékrou

Cette enquête a été réalisée dans le cadre du Projet "Mékrou: Water for growth and poverty reduction in the Mékrou transboundary river basin (Burkina Faso, Benin and Niger)" financé par la Commission Européenne – Direction de la Coopération et du Développement (EuropeAid). Celle –ci a été préparée et mise en œuvre **le Partenariat National de l'eau du Bénin**.

Ce document se base sur le rapport technique relatif à l'enquête, disponible ici:

<http://aquaknow.jrc.ec.europa.eu/mekrou-water4growth/documents/version-francaise%C3%A9valuation-de-l%E2%80%99activit%C3%A9-touristique-du-parc-w-et-de>

Auteurs : La composante scientifique du projet Mekrou

Références

- Nations Unies (1992), « AGENDA 21 », United Nations Conference on Environment & Development, Rio de Janeiro, Brazil, 3 to 14 June 1992 ; <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/Agenda21.pdf>
- Nations Unies (2015), « Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité », <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/biodiversity/>
- M.Garrabé, « Chapitre 17- la méthode de l'évaluation contingente », Université Montpellier I, http://www.michel-garrabe.com/pdf/eval_eco_gen/Chapitre17.pdf
- É. Brahic, J. Terreaux (Dir) (2009). « 7 - La méthode des coûts de transport ». Évaluation économique de la biodiversité: Méthodes et exemples pour les forêts tempérées (pp. 151-160). Versailles, France: Editions Quæ.